L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 13 SEPTEMBRE 1884.

—On nous affirme que M. Charles Richard, directeur de l'Opéra, arrivera aujourd'hui même à la Nouvelle-Orléans.

CERCLE DE LA HARPE EOLIENNE—Le concert vocal et instrumental du Cercle de la Harpe Eolienne a lieu ce soir à la Salle Grunewald. Les demandes d'invitations ont été nombreuses et ces mesures du Club en ont distribué autant que le leur permet la contenance du local. On peut donc s'attendre à un auditoire fourni et brillant.

Nous croyons devoir reproduire une dernière fois le programme de cette soirée :

CHŒURS chantés par les membres du Club : *Gardes de la Reine*, second acte du *Songe d'une Nuit d'été*, Ambroise Thomas ; *La Retraite*, L. de Rillé ; *Mille et une Nuits*, valse, L. de Rillé.

SOLI : Chansonnette, dite par M. W. de Van ; Romance, par M. Alfred Tréard ; *La Légende* (solo de Violon) de Wieniawski, par M. J. Barrasin ; Chansonnette, par M. Aug. Dufilho ; Romance, par M. Alex. Lazare ; *Prière du Soir*, rêverie de Gounod, par M. Aug. Dufilho ; Sérénade de *L'Amour Charlatan*, H. Cellot, chantée par M. Alf. Kernion, avec violon obligé, par M. H. Bayon ; *Souvenir* d'Haydn, H. Léonard, exécutés par M. H. Bayon.

Le piano sera tenu par le directeur musical du Cercle, M. Geo. L. O'Connell, avec la compétence qu'on lui sait.

Terminons en exprimant notre regret de n'avoir pu assister à la répétition générale qui a eu lieu hier à la Salle Grunewald. Un engagement antérieur nous a privé de ce plaisir.

PAVILLON FARANTA.—Deux représentations seront données aujourd'hui—Matinée et Soirée—au Pavillon Faranta, coin des rues Dauphine et Congrès, Troisième District.

EXCURSION AU LAC BORGNE. — Le Young Men's Excelsior Benevolent Association a organisé pour demain dimanche une Excursion des plus attrayantes. Le départ aura lieu à 9 heures du matin, de la gare du railroad, coin des rues Champs-Elysées et St-Claude, où on se rendra, par une voie ferrée excellente, au Shell Beach, que déjà on surnomme le Long Branch du Sud.

Il a, paraît-il, été répondu avec grand ensemble à l'appel de l'Association ; les billets—$1, aller et retour—ont été placés en grand nombre.

Nous le comprenons sans peine. On est d'abord curieux de parcourir, de connaître la route nouvelle, si longtemps attendue ; et puis c'est plaisir de passer, à si peu de frais, quelques heures sous les brises réconfortantes de la presque pleine mer.

Le Comité d'Organisation est composé comme suit :

WM H. VOELKER, chairman ; EUGÈNE MESTIER, chairman ex-officio ; Geo. Despouts, L. Laroque, L. Fourgeaud, L. Franz, J. F Seckinger, Jos Conway, L. J. Mestier, Jas Doran, V. Pellegrini, Jos Konz, Aug Kern ; Geo. G. Vicoes, Geo. Eustis, Jos Sauafer.

Mille remerciements pour l'invitation reçue.

ACADEMIE DE MUSIQUE—Le tableau de location est déjà magnifiquement rempli ; l'inauguration de la saison 1884-1885 n'aura rien à envier à son aînée de 1883-1884 ; la salle présentera ce fait anormal de contenant plus petit que le contenu. Cette première recette sera due à la curiosité ; et les recettes suivantes, belles toujours, seront dues, nous l'espérons et nous le souhaitons, au succès de la première *Combinaison* engagée par M. Bidwell, la troupe dramatique de Harry Vaughn.

MILNEBURG—Tous les soirs représentation au théâtre de Milneburg. Le programme, sans cesse renouvelé, se compose de comédies, vaudevilles, scènes burlesques, chansonnettes comiques jouées et chantées, le tout accompagné par un très appréciable orchestre.

—Nous rappelons au public que c'est aujourd'hui, au Minerva Hall, qu'a lieu la soirée musicale et littéraire donnée par le Young Men's Hebrew Association. Programme fort intéressant. Prix d'entrée 50 cents.

—Nos remerciements à MM. Bonnecaze & Daffard qui ont bien voulu nous envoyer une sarbotière d'excellente glace, que nous avons voulu arroser d'un punch, ne fût-ce que pour boire à la prospérité d'un des établissements les plus justement populaires de la Nouvelle-Orléans. Ce toast là, nous le leur affirmons, a été salué avec entrain.

Cette gracieuseté ne nous a point étonnés de la part d'une maison dont nous connaissons depuis longtemps la courtoisie.

Le club gymnastique de la Nouvelle-Orléans.

—Hier soir, le nouveau club de gymnastique de la Nouvelle-Orléans, établi au No 94 du Passage de la Bourse, a fait une promenade dans les principales rues de la ville, et en passant devant nos bureaux, nous a gratifiés d'une fort jolie sérénade, ce dont nous le remercions sincèrement.

Le club se compose de 100 membres actifs.

Il a pour président honoraire M. Daniel Rosse. Le président est M. W. Andrew ; le vice-président, M. Ch. Schwab ; le secrétaire, M. Ch. Belden ; le trésorier, M. F. Perveer, et le sergent-d'armes, M. F. Miller.

Dans la soirée, les membres du club, réunis en corps, ont fait présent d'une magnifique canne, au capitaine de police, Frank Roig, du troisième precinct. La présentation a été faite par le Capt. L. F. Bischereau ; et M. John Brandnart a répondu élogieusement au discours prononcé par M. Boucherean.

Liste des passagers partis de New York pour le Havre par le "Normandie".

W T Robin, Mme Robin, M Alfred Merian, M S B Hoschak et Mme B B Hochkiss, M Edward S Hoschkiss et domestique, Mlle Nina Fay, Mme Stephen Preston, Mlle B Preston, Mlle E Preston, Mlle Preston, M H A Preston, M E F Preston, M A L Preston, M Geo gs B Goldschmidt, M G Brinquant, M James Coats, M Robert, lieutenant de vaisseau, Mme Rob rt, deux enfants, M le capitaine L Brady, Mme L Brady, Mme S A Fawcett, M S Guinman, M Barry, M Léon Tatin, Mme Tatin, M Tchernissoff, Mme Tchernissoff, Mme Sandoist, M H Van Schaick, M et Mme Domingo Sanchez et femme de chambre, Mme E A Kipp, deux enfants et femme de chambre, M Fred Jay, M F Perry, M et Mme R Perry, M et Mme M J Boyle et M A Ballands, M Pierre Fusellier, M M Mellinger, M Soto, M Valeteo de Boisrière, Mme Boisrière, Mme E A Bolsford, M Gustave Duret, M B Deering, M J Uhlmann, M Uhlmann fils, Mme Wve M Lorentz, M Fauvet, Mlle A Fiscabet et enfant, M Cunningham, Mme Pégot, Mlle Maud Hiller, M Meunier, Mme Meunier, M F Pedlar, M F J Rey, Mme E Kinchel, M J Jacob Minhorn, Mlle Sarah Vietz, Mlle d'Amme Vietz.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

La réputation des Bitters Hostetter comme remède médicament préventif aux époques d'épidémie, comme préparation stomachique, comme spécifique pour les fièvres en tous, l'estomac, les intestins, les dérangements, la dilité, la constipation, la faiblesse générale ou la faiblesse constitutionnelle résultant de tout tempérament établie par plus de vingt années d'expérience et ne saurait pas plus être ébranlée par les réclames des charlatans que les colliers d'ambre ne peuvent empêcher les moustiques qui se déchaînent dans les vallées. A vendre par tous les droguistes et marchands en général.

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 57 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and especially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12 ; six months, $6 ; three month $3 ; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning :

Per annum, $3 ; six months, $1
Three months 75 cents

CHEVAUX ET MULETS

Prix du Marché.

Chevaux communs	9 00@120
Remontoirs de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	175@200
Mules petites et communes	110@125
Mules, qualité moyenne	150@200
Mules pour rizières	145@170
Mules, première classe	200@225
Mules de ville	250@

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 13 septembre. — Température—Beau temps, vents du nord, température à peu près stationnaire.

Température du 12 septembre 1884.

Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
3 heures du matin	83	27⅞
Midi	90	32
3 P. M.	93	33⅞
6 P M.	90	32

Nlle Orléans, Lun., 12 sept 1884, 2:08 p m
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta	87	Louisville, Ky	90
Augusta, Gia	77	Memphis, Tenn	84
Cincinnati, O	75	Mobile, Ala	92
Cairo, Ill	80	Montgomery, Ala	94
Chattanooga, Tenn	88	Nashville, Tenn	84
Cincinnati, O	79	New Orleans, La	92
Davenport, Iowa	73	Omaha, Neb	73
Dubuque, Iowa	72	Pittsburgh, Pa	75
Galveston, Texas	82	Savannah, Gia	88
Indianola	84	Shreveport, La	86
Keokuk, Iowa	75	St-Louis, Mo	72
Key West, Fla	91	St-Paul, Minn	71
LaCrosse, Wis	73	Vicksburg, Miss	93
Leavenworth, Kan	76	Yankton, D. T	76

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES,

(inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

R O Dupuy à Mlle Annie B Chase.
Louis Vivolet à Mlle Rose Kearney.
A B Greenwood à Mme veuve Pauline Farth.
Josiah Kleinpeter à Mlle Julia F Hicr.

Naissances.

Mme Baptistes Cartier, une fille, 4 juin.
" J B Taylor, une fille, 30 août.
" F Rodi, un garçon, 5 août.
" Wm Swear, un garçon, 4 février.
" John Rapp, un garçon, 11 août.
" Peter McCausland, un garçon, 15 août.

Décès.

Michele Massina, 65 ans, coin Remparts et Esplanade.
Georges Vicoca, 2 ans, No 359 rue Dauphine.
Louis Schenck, 7 jours, coin Dauphine et Bordeaux.
Frederick O Gaston, 5 semaines, coin Conti et Johnson.
Elizabeth J Reilly, 5 mois, No 75 rue Congrès.
Joseph Werth, 53 ans, No 355 rue 5 Liberty.
Thomas Maxwell Armstrong, 75 ans, coin St. Charles et Jolie
Jacob Wagner, 45 ans, No 127 rue Champs-Elysées.
Mme veuve Sophie Mastis, 72 ans, No 264 rue Marigny.
Madeleine Jean Pierre, 63 ans, No 147 rue Ursulines.
Mme veuve Jules Fessel, 93 ans, No 195 rue Nouvelle.
Mme Margareth Knockum, 70 ans, No 203 rue Magazine.
Arthur B C Hearion, 13 mois, No 245 rue Dauphine.
Mme J L de Barjac, 49 ans, No 275 rue Nº Trisor.
Victor Wagner, 53 ans, No 281 rue Dauphine.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL

W P Howriay, Chicago ; J H Beckner, St. James ; C B Plumbe, Atlanta, Gia ; Wm Welter, Mississippi City ; H B Aububd et femme, Florence ; H Johnson et femme, Mlle Sadie Johnson, Mlle Josie Johnson, Mlle Carrie Johnson, Mlle Katie Johnson, Johnnie Johnson, Miss L Channing et deux enfants, Memphis ; C Kelly, Detroit, Mich ; J P Morgan, Vicksburg, Miss ; F L Owen, Cincinnati ; Wm Holloway, ville ; Joseph Werth, New Jersey ; Miss Pascal, Hartford, Conn ; Dr C Hoover, H C Hoover, Mlle M J Hoover, McComb City ; Fred O Hoss, Pennsylvania ; F A Cosgrove, New York ; C M Dodds, T Powell, Gulf Coast Advertiser, A R Slack, Lne.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

F. J. et Wm Weicks à Jacob F. Weicks un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Philip et Washington.....$1920

Les mêmes au même un terrain et bâtisses compris entre les mêmes rues.....$3000

Les mêmes au même, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Joséphine, Jackson, Tchoupitoulas et Rousseau.....$2200

Jno Hein à Mme Mary McHaffel, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Constantinople, Austerlitz, Chestnut et Colisée.....$1200

Mme veuve Peter Glaser au Dr Gustave Devron, une portion de terre et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Clouet, Royale, Dauphine et Montégut.....$50

Jno Heagap à John Sheehan, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Laurel, Jersey, Septième et Hutchinson.....$1000

Mme Isidore Suarez et al à Mme Wm Pfeiffer, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Prieur, Johnson, Lesurge et Lapeyrouse.....$550

Mme Verve Lacresse à Wood à Hyppolite Borey, sept terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Bienville, Rochebleve et Donaue.....$2,275

Cour du recorder Davey—

Après avoir condamné ou innocenté tous les prisonniers qui avaient enfreint les lois municipales, au delà de la rue du canal, le juge Davey a condamné Claude Thayer à $25 d'amende ou à 30 jours de réclusion pour bris de paix ; B. O'Neil, à $25 d'amende ou à 30 jours d'emprisonnement pour port d'arme cachée. Il a relaxé Leslie Bobb, W. B. Kelly et Meyer Guthein sans caution. Ces messieurs s'engagent à ne pas donner suite à la rixe dont ils ont été des participants, avant 6 mois.

Cour du recorder Ford.—

Une plainte d'actes de violence sur la personne de Gustave Simon est déposée contre Armand Vallinier.

Peter Herbert a été condamné à $25 d'amende ou à 30 jours d'emprisonnement, pour avoir assailli, une hache en main, la femme Célestine Ross.

Lizzie Brum a été condamnée à la même amende que Herbert, ou au même emprisonnement ; elle a troublé la paix et opposé une vive résistance à l'agent de police qui la conduisait en prison.

Peter Kelly est accusé d'avoir déchargé, en violation de la loi, une arme à feu dans les limites de la ville.

Lizzie Brown a dû payer $25 d'amende ou se laisser incarcérer pour une durée de 30 jours. Elle a été ramassée ivre dans la rue et transportée à la salle de police du 3ème precinct. Lorsque les fumées de son *jag* s'étaient un peu dissipées, et qu'elle a eu conscience de son état, elle a attenté à ses jours en se suspendant par le cou à un des barreaux de sa cellule.

Henri Johnson, jeune homme sans moyens d'existence avouables, a été mis à l'amende ou emprisonné.

Condamnation de hoodlums.

—L'anglicisme de création récente qui se glisse dans le titre que nous donnons à ces lignes, se trouve aujourd'hui dans toutes les bouches, et au bout de toutes les plumes dont c'est la tâche d'entretenir le public des faits et gestes de cette catégorie de fauteurs de la loi. On sait donc que nous désignons par *hoodlums*, ces individus à la main et au pied légers, qui, pour peu qu'ils soient avinés, ne demandent que plaies et bosses, tappent indistinctement sur femmes et hommes, jeunes et vieux, donnent libre carrière à leurs mauvais instincts et ne font grâce à leurs victimes qu'à la condition de les voir ensanglantées.

Hier matin, sept de ces paries, conduits devant le juge Bouman, ont été condamnés aux peines qu'ils avaient méritées. Nous donnons leurs noms et les châtiments qui leur ont été infligés :

H. A. Perry, coupable de simple attaque sur la personne de Hypolyte Robert, le 16 juin : $100 d'amende ou 3 mois de réclusion.

John Delord, coupable de simple attaque sur la personne de Bernard Schoenfeld, le 18 juillet : $50 d'amende et un mois d'incarcération. A défaut du paiement de l'amende, cinq mois d'incarcération.

Charles Donnell, qui s'est reconnu coupable de violence sur la personne d'Elisabeth Oilcorghin, le 26 mai : $150 d'amende ou dix mois d'emprisonnement. A défaut du paiement de l'amende 6 mois d'emprisonnement.

Sarah A. Ward, coupable de simple attaque sur la personne d'Alice Nolan, le 14 juillet : vingt jours de réclusion.

John J. Fitzpatrick, coupable de simple attaque sur la personne de Henri Alberding, le 16 juillet : $100 d'amende et 3 mois de réclusion. A défaut du paiement de l'amende, cinq mois additionnels de réclusion.

Varine Catchamore, coupable de voies de fait sur la personne d'un aveugle, le 25 avril ; $100 d'amende ou un an d'emprisonnement. A défaut du paiement de l'amende, 6 mois additionnels d'emprisonnement.

La Douane—L'enquête à laquelle ont donné lieu certaines pratiques en usage dans le Département des mandats à la Poste de la Nouvelle-Orléans, vient de clôre. Elle a été ouverte, on s'en souvient, sous la direction de l'Inspecteur Metcalf et à la sollicitation du maître de poste, M. Marchant.

Ceux qui ont suivi toutes les phases de cette investigation sont sous l'impression que ses conclusions seront bienveillantes à l'endroit des employés du Département, et qu'à l'exception du Département de St. Louis, celui de la Nouvelle-Orléans est le mieux dirigé.

Les sous-inspecteurs locaux sont partis hier soir pour Morgan City où ils vont faire subir un examen aux bâteaux à vapeur E. H. Barmore et T. T. Johnson. C'est aujourd'hui qu'aura lieu l'élection des délégués à la convention républicaine du Troisième district Congressionnel, dans toutes les paroisses composant le district.

Mystère—Les constatations du coroner ont dissipé en quelque sorte les ténèbres qui entouraient la mort étrange de la femme Matilda Smith, sur le cadavre de laquelle des centaines de curieux sont allés jeter les yeux hier matin, alors qu'il gisait sur la levée, non loin du marché français.

Ce cadavre dans un sac, retiré du fleuve l'avant-dernière nuit, a fait naître à l'esprit de plus d'une personne la pensée d'un odieux crime perpétré avec un raffinement de cruauté.

La nouvelle de la découverte de ce mystérieux drame s'est répandue en ville avec une très grande rapidité ; elle s'est répercutée de bouche en bouche ; et, racontée par des esprits excités, elle a fini par prendre les proportions d'un de ces forfaits dont nous lisons souvent les récits dans les feuilles d'outremer.

En peu de mots voici les faits. On verra qu'il n'est pas besoin d'échafauder un long article à sensation pour les raconter.

A minuit, l'avant-dernière soirée, un individu du nom de Billy Poker, un déclassé qui, d'habitude, se promène toutes les nuits sur le marché ou dans ses environs, se trouvait par le plus grand des hasards, sur le quai devant la rue Hôpital, lorsqu'il vit surgir de l'obscurité et s'avancer vers lui un homme portant un sac sur ses épaules. Récemment à se dérober aux regards du nouveau venu, il l'observa de près et crut le voir lancer le sac à l'eau.

Poker reconnut alors l'individu, un nommé Edouard Lunau, homme de couleur âgé d'une cinquantaine d'années.

—Ed ! que venez-vous de faire ? dit Poker.

—J'ai jeté des chats morts au fleuve, lui fut-il répondu.

A peine Lunau s'était-il éloigné, que Poker, poussé par un sentiment de curiosité, mit l'agent de police Constant au courant de ce qui venait de se passer, et tous deux se mirent à repêcher le sac.

Lorsque le sac fut ouvert et qu'on en sortit les restes inanimés d'une femme, l'agent de police se rendit immédiatement chez Lunau, 17 rue Gallatin, et le fit prisonnier.

Lunau nia avoir commis un crime. Il raconta que la femme, avec laquelle il vivait maritalement depuis une dizaine d'années, était morte subitement, et qu'il avait voulu s'épargner des frais d'enterrement, en la jetant au fleuve, ses moyens étant très modestes.

Pendant que Lunau se laissait interroger dans sa cellule par les *reporters*, cette qui avait été sa compagne dévouée pendant tant d'années, attendait, recouverte d'un prélart, l'arrivée du coroner.

Sous le coup de la poignante émotion que leur causait la vue de ce corps sans vie, beaucoup de gens ont cru remarquer que les membres avaient été tranchés du tronc.

L'examen que le coroner a fait subir au corps a démontré la fausseté de cette impression. Le corps était intact, ne présentait pas la moindre marque de violence ; mais la figure émaciée laissait supposer qu'avant d'expirer la malheureuse femme avait dû éprouver de grandes souffrances.

Comme les constatations du coroner semblaient donner raison au récit de Lunau, aux yeux de la loi il n'était plus aussi criminel qu'on l'avait cru tout d'abord ; et alin qu'il n'échappe pas à la justice, le juge d'instruction, M. Ford, a exigé qu'il donnât une caution de $500 pour sa mise hors de prison.

L'avocat de district interrogera Lunau aujourd'hui, et peut-être le mystère sera-t-il complètement approfondi.

Affaires municipales.

—Le bureau du Trésorier de la ville n'a pas désempli hier, de 9 heures du matin à 3 heures du soir ; les contribuables s'y disputaient la place. Les taxes perçues ont atteint le chiffre élevé de $75,869.32.

—Les nouveaux agents du service spécial de la police ont pris titre et qualité hier. Le maire leur a donné une "commission" ; mais ils sont à l'emploi de l'"Agence de Detective commerciale" ; ils se nomment :

A L Métoyé, Christian Sommers, Alex Avril, J Fiori, B F Royal, West J Goodrich, A Schreiber, Jr, H T Wilson, E Sommers, F Labarthe, Frank Soullie, John A Nixon, Chas Meyers, John A Logan, P Rosette, Wm Pratts, Jules F Cross, John G Noes, John Cortes, Michael Leeham, J W Danohue, Bid Young.

—La totalité des paiements faits au mois d'août dernier, par le Bureau de la Liquidation de la dette de ville, s'élève à $213,762.84 ; en voici le détail :

Bons	18,889	
Intérêt	8,352	
Primes	140—	27,412 00
Coupons		184,169 05
Intérêts		1,660 89
Divers		530 90

Le puits artésien de la rue Baronne—

Nous avons voulu une seconde fois, examiner le nouveau puits artésien creusé, dans l'écurie de M. Reagan, rue Baronne. Le jet d'eau n'est pas aussi violent qu'il y a deux jours ; il s'est modéré depuis, et n'atteint plus que de 12 à 15 pieds de hauteur. Il reste positif que le débit est plus que d'eau, et l'écurie, la cour et la chaussée, en face de l'établissement en sont couverts.

On est obligé, de temps en temps, de déblayer le terrain autour de la source, pour permettre à l'eau de sortir plus librement. Le tuyau est remplissage, il s'est appelé, hier, les jets de vapeur qui s'échappent de la soupape d'une machine. Il en sort une infinité de coquillages de toute forme, de toute dimension. Il serait bon que l'on continuât la perforation de ce puits. Il y a probablement, au-dessous de la couche où est arrivée la sonde, une nappe d'eau qui pourrait être d'une grande utilité à la ville. Le profondeur atteinte n'est que de 52 pieds.

Le nouveau fire extinguisher

—Hier, vers deux heures de l'après midi, une boule de verre a été lancée à l'encoignure des rues Royale et Dauphine, près du magnifique magasin que MM. Solari frères font construire en ce moment. Au milieu du groupe nous avons aperçu M. le Dr Knapp fils, agent à la Nouvelle-Orléans, du *Fire Extinguisher*, dont MM. Porter et Master, de Chicago, sont les agents généraux, aux Etats-Unis.

En la présence de MM. Kalenski et de plusieurs autorités du département du feu de la Nouvelle-Orléans, le Dr. Knapp a fait endaire de pétrole un amas de planches et de copeaux, et y a fait mettre le feu, puis il a débouché deux ou trois petits flacons d'un liquide, dont nous ignorons la composition, et en a jeté le contenu au milieu des flammes qui se sont, nous devons le dire, éteintes instantanément.

L'expérience nous a paru on ne peut plus satisfaisante. C'était, du reste, l'avis de tous ceux qui assistaient à l'expérience. Le liquide, paraît il, est inexplosible, et le gaz ne se développe qu'au contact du feu. Ce liquide nous paraît merveilleusement propre à éteindre les incendies à leur naissance.

Méprise.—

Un mauvais polut pour un de nos *detectives* : il vient d'accuser un malheureux jeune homme de couleur du nom de John Lane, malade à l'hôpital, d'un forfait dont il est innocent.

Il y a quelques jours, le chef de la sûreté, M. Hachemin, recevait un télégramme des autorités de Milleview, en Floride, lui demandant de mettre un état d'arrestation un homme de couleur se nommant John Lane, qui s'était réfugié à la Nouvelle-Orléans après avoir commis un meurtre à Milleview. Le blessé à l'hôpital répondant au signalement donné par le télégramme, le détective McDonogh crut avoir mis la main sur l'homme.

Hier, le juge Bagabee est arrivé en ville et s'est dessite transporté à l'hôpital ; mais il a constaté que le blessé n'était qu'un homonyme du fugitif.

Tête du *detectives*! en apprenant sa méprise. La déconvenue est d'autant plus amère que Mc est un excellent limier.

Paragraphes—

Les obsèques du capitaine Robert Dunn, ont eu lieu hier soir. Le capitaine commandait le vapeur Harbinger, mouillé au quai de Gretna, et s'est suicidé jeudi dernier. On attribue son acte de désespoir à un dégoût de la vie causé par un état maladif et des embarras financiers.

—A la suite de l'explosion d'une lampe d'huile de charbon, un incendie s'est produit, avant-hier soir, à la boulangerie de M. Henri Hahn. Les dégâts s'élèvent à environ cent dollars, et sont couverts par une assurance à la compagnie des Pompiers.

—Le coroner a été mandé hier, à quatre mille de la ville, dans une petite localité nommée Bayou Tchoupitoulas, pour faire la levée du corps d'un vieux pêcheur, Adler Meirr, mort subitement.

—Six individus en ribote, G. Rathe, C. Vollmers, Theodore Miller, Emile Eickmann, W. A. Scheffer et Hermann Eisnach, ont été incarcérés hier matin, à une heure, 45.

—Le nommé Julius A. Reed a été relaxé hier sous caution. Il avait été emprisonné la veille sous l'inculpation de vol.

—Deux hommes de couleur, John Moran et Frank tont court, se sont pris de querelle hier soir, au coin des rues Dauphine et Franklin. L'homme sans nom de famille a planté un coûteau, dont il était armé, dans l'épaule gauche de Moran et lui a infligé une blessure d'une nature grave, au dire du médecin qui l'a pansé à l'hôpital.

—Nos remerciements aux Gardes Continentaux et à l'Association de Bienfaisance des jeunes gens pour la gracieuse invitation qu'il nous transmettent. Les deux organisations, l'une militaire, l'autre sociale, donnent sur le terrain des courses, demain, un grand festival.

—Une fausse alarme d'incendie a été donnée hier matin, après deux heures, de la boîte 35.

Hôpital de Charité—

La très grande utilité de notre hôpital s'affirme de plus en plus. Il n'est pas de jour que des gens—étrangers et indigènes—n'en demandent l'entrée, n'y sollicitent des soins et du secours.

Hier, l'institution a donné gîte à neuf indigents que la police a trouvés malades ou blessés dans la rue : Théodore Jackson, W. J. Anderson, William Hartman, Geo. Allen, James Moore, Charles Williams, Elisa Pellin, Theresa Doyle, Nellie Rollingson.

Cherchant sa dent.

—Nous avons été sur le point de nous gendarmer hier soir, lorsqu'en passant devant les bureaux du *Times-Democrat*, nous avons vu un jeune homme la tête inclinée vers la terre semblant chercher dans le ruisseau un objet perdu, et plusieurs individus à quelques pas de lui, s'esclaffant de rire, retenant mal des poulets à gorge que veux-tu.

Nous avouons que nos poulets ! se sont mêlés à ceux qui venaient de résonner et désagréablement à nos oreilles, lorsque nous avons appris que le pauvre garçon cherchait une dent qu'un vigoureux coup de poing lui avait fait tomber de la bouche, coup de poing qu'il a reçu dans une mêlée qui a eu lieu entre les membres d'un club et des jeunes, gens qui assistaient à leur défilé.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE ET CHINE.

FRANCE.

Mort d'un célèbre médecin.

Paris, 12 sept—La mort de M. Jean Augustin Barral, célèbre chimiste et médecin, est annoncée.

Les forces françaises au Tonkin.

Paris, 12 septembre—D'après les rapports officiels le nombre total des forces françaises au Tonkin est de 19,000 hommes ; sur ce nombre il y a 4,000 marins, et le reste est composé de troupes indigènes auxiliaires.

Reponse du Taung-Li-Yamen à l'ultimatum de la France.

Paris, 12 sept—Le Taung-Li-Yamen, en répondant à l'ultimatum de la France, du 12 juillet, annonce qu'en conformément à la seconde clause du traité provisoire de Tien-Tsin, la Chine est prête à retirer ses garnisons du Tonkin après la fin du mois et qu'elle a respecté les clauses du dit traité.

La France, dit le Taung-Li-Yamen, devrait respecter la troisième clause. Sa demande d'indemnité n'est pas en accord avec les cinq clauses de ce traité. Elle est nuisible à leurs relations amicales et contraire à toute loi internationale.

Le Taung-li-Yamen demande si le gouvernement français ne peut pas attendre que la Chine retire ses troupes du Tonkin et alors le traité sera entièrement régle. Il maintient que si la question d'indemnité n'est pas considérée comme étant réglée par le traité de Tien-Tsin, la demande d'indemnité est opposée à la justice.

Il est lamentable que des arrangements pour rédiger un traité convenable soient retardés par toute demande d'indemnité.

La prise forcée de garantie et d'indemnité est, contraire au traité et force la Chine à donner aux puissances intéressées au traité l'histoire de la question tonkinoise, ainsi que le protet de la Chine, et celle-ci attend l'opportunité de discuter la question.

Le Taung-Li-Yamen demande que M. Patenotre, ambassadeur de France, vienne à Tien-Tsin, afin de régler un traité définitif, manifester une sincérité mutuelle et fortifier les relations amicales des deux nations.

Ce serait la manière de procéder d'après la loi internationale.

Le Taung-Li-Yamen annonce qu'il ne se laissera diriger par les ordres de personne.

Mise en liberté de prisonniers.

Paris, 12 sept—Une dépêche de Varsovie rapporte que la plupart des suspects arrêtés pendant la visite du czar seront relâchés après son départ.

Les survivants du yacht Mignonnette.

Londres, 12 sept—Une discussion très animée s'élève dans les journaux relativement au meurtre de l'enfant Parker par les survivants du yacht "Mignonnette" qui se trouver leurs existences.

L'opinion en général consigne que le fait d'avoir tué l'enfant constitue un cas d'homicide justifiable. Les prisonniers ont été chaudement accueillis hier lorsqu'ils ont été re âchés sous caution.

Le nouveau ministre des Etats-Unis en Autriche.

Vienne, 12 sept—M. John M. Frances, le nouveau ministre américain en Autriche, a présenté hier ses lettres de créance à l'Empereur François-Joseph.

Une famille de faux monnayeurs.

Vienne, 12 sept—La police a découvert une bande de faux monnayeurs, incluant le père et 17 enfants ; toute la famille est en relations avec les anarchistes.

La défaite des rebelles confirmée.

Le Caire, 12 sept—Des dépêches reçues confirment la nouvelle d'une victoire remporté par le Madir de Dongola à Ambukol, sur les rebelles venus de Kordofan.

Des avis reçus récemment disent que le Mahdi se trouve dans le Sud de Kordofan, avec une armée de 14,000 hommes, et qu'un détachement de 4000 hommes a été envoyé pour renforcer l'armée qui assiège Khartoum.

Protet de la Chambre de commerce de Shanghai.

Londres, 12 sept—La Chambre de commerce de Shanghai proteste contre le blocus de la rivière par le gouvernement chinois et demande avec instance que Shanghai reste neutre.

Ordre du gouvernement espagnol.

Madrid, 12 sept—L'établissement d'une quarantaine locale ou d'un Lazaret est interdit dans toute l'Espagne, sans une autorisation expresse du gouvernement. Le choléra ne se propage pas.

Deux enfants sont morts aujourd'hui au Lazaret. On croit qu'ils ont succombé au choléra.

A Elche huit nouveaux cas et 4 décès ont été enregistrés.

A Novelda 7 nouveaux cas ont été signalés.

L'Angleterre et l'Egypte.

Le Caire, 12 sept—On rapporte que l'Angleterre a offert de garantir l'emprunt du gouvernement égyptien, si l'Egypte vent mettre la propriété de la Mosquée sous le contrôle de l'Angleterre comme sécurité.

L'entrevue des trois empereurs.

Berlin, 12 sept.—Les journaux de cette ville annoncent que des arrangements ont été conclus pour l'entrevue des trois empereurs. Elle aura lieu au château du comte Henckles, près de Kattowits, dans la Silésie Prussienne.

L'Empereur Guillaume partira pour le château dimanche après-midi ; il sera accompagné du Prince Bismarck, du Comte Herbert Bismarck et du général Albedylle.

Quarantaine.

—Copenhague, 12 sept—Un décret a été lancé imposant une quarantaine de dix jours sur tous les navires arrivant dans les ports danois.

Condamnation.

Vienne, 12 sept—M. Kocakunst, éditeur du Testvereag, journal anti-sémitique, a été condamné à 6 mois d'emprisonnement pour avoir publié des articles violents.

Convocation du Parlement.

Londres, 12 sept—Le Parlement a été convoqué pour le 23 octobre afin de discuter le bill du suffrage.

Incendie.

Havane, 12 sept—Un incendie a éclaté jeudi à Cienfuegos et le grand entrepôt de MM. Fowler & Cie a été détruit.

Le nouveau Ministre américain et l'Empereur d'Autriche.

Vienne, 12 sept—M. Frances, ministre des Etats-Unis, en présentant ses lettres de créance, a fait allusion aux relations cordiales qui existent entre l'Amérique et l'Autriche.

L'Empereur dans sa réponse au ministre a dit que ces relations reposent sur une base solide et il a exprimé le désir que la même cordialité soit toujours maintenue entre les deux pays.

Le général lord Wolseley.

Le Caire, 12 sept—Le général Lord Wolseley se rendra à Wady Halfa dès que les troupes et les transports auront passé la seconde cataracte.

De ce point, l'expédition se rendra à Dongola par eau.

Les fonctionnaires du gouvernement ont l'espoir que les tribus indigènes deviendront les alliés du gouvernement lorsque l'expédition atteindra Dongola, et alors il deviendrait inutile pour l'expédition de se rendre au-delà de ce point.

Le roi Humbert à Naples.

Naples, 12 sept—Au moment où le roi Humbert passait hier devant la prison, les détenus ont poussé un grand cri en priant qu'on leur rendît la liberté.

Parmi ceux qui sont dangereusement atteints du choléra se trouve la fille du roi Kalaua, des Iles Sandwich.

Quarantaine abolit.

Rome, 12 sept—L'Italie a aboli la quarantaine contre le choléra sur la frontière française.

Le roi Humbert a donné soixante mille piastres pour venir en aide aux victimes du choléra.

Situation à Naples.

Naples, 12 sept—La situation des affaires à Naples continue à s'améliorer.

On construit des huttes en bois comme abri pour les pauvres et les malades.

La famine de viande qu'on craignait a été évitée et la grève des bouchers réglée.

Les boutiques ferment à 4 heures. La ville présente un aspect des plus sombres.

Le roi Humbert refuse de quitter la ville.

Rome, 12 sept—Le bulletin officiel publié aujourd'hui relativement aux nouveaux cas et aux décès par le choléra survenus dans les dernières vingt-quatre heures sur divers points de l'Italie est comme suit : Ville de Naples, 809 nouveaux cas et 430 décès.

Province de Naples, 39 nouveaux cas et 10 décès.

Bergame, 12 nouveaux cas et 10 décès.

Bologne, 2 nouveaux cas et 1 décès.

Cuneo, 11 nouveaux cas et 9 décès.

Caserta, 25 nouveaux cas et 7 décès.

Gênes, 50 nouveaux cas et 19 décès.

Mantoue, 6 nouveaux cas et 3 décès.

Parme, 9 nouveaux cas et 7 décès.

Reggio Emilio, 2 nouveaux cas et 1 décès.

Naples, 12 sept—Le roi Humbert refuse de quitter la ville pour le moment.

Il y a déjà 150 cas parmi les employés de chemins de fer.

Madrid, 12 sept—Des avis reçus des Pyrénées rapportent que 17 décès de cholériques ont été constatés hier.

Don du ministre américain en Italie aux cholériques.

Rome, 12 sepe—